

Finance

La FHP Psy estime que 3,3 millions de journées ne seront pas financées sur 2022-2027

Publié le 27/11/23 - 15h30



L'inadaptation du nouveau modèle de financement de la psychiatrie va conduire à un sous-financement de l'activité des cliniques, alerte la FHP Psy dans un rapport. Cela pourrait aboutir à un écart de financement de 445 millions d'euros d'ici 2027.

Dans les conditions actuelles de la réforme de financement de la psychiatrie, alerte la FHP Psy, les cliniques privées devraient absorber 3,3 millions de journées non financées sur 2022-2027. Dans un rapport diffusé ce 27 novembre (à télécharger ci-dessous), le syndicat spécialisé de la FHP estime que cet "écart de financement" correspond à une enveloppe supplémentaire de 54 millions d'euros (M€) en 2023 — c'est-à-dire un sous-financement pour ces établissements, un manque à gagner au regard de l'activité effectivement réalisée. Le syndicat estime que cet écart atteint 445 M€ cumulés sur 2023-2027, "hors inflation et en sus du tendanciel" de l'évolution de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam).

Alerte sur un "fossé sanitaire"

Ce rapport intitulé "*Santé mentale des Français : le grand fossé sanitaire et sociétal*" présente en premier lieu un sondage analysant la perception des Français sur l'évolution de la santé mentale et sur sa prise en charge (lire l'encadré). Une note de la commission "*stratégie et prospective*" de la FHP Psy est ensuite présentée pour alerter sur les conséquences de la réforme actuelle du financement de la discipline sur la prise en charge des patients. Enfin, un rapport économique prospectif, réalisé par le cabinet d'audit Roland Berger à la demande du syndicat, se penche sur les conséquences, notamment économiques, de cette réforme sur les prochaines années.

Une inquiétude "croissante" de la population

Selon le sondage Harris Interactive publié dans ce rapport, la santé mentale apparaît à ce jour comme "un enjeu majeur aux yeux des Français et encore plus à l'avenir". Il montre par exemple que 47% des sondés estiment qu'un ou plusieurs de leurs proches ont besoin de consulter un professionnel de santé mentale. Pour environ 20% des répondants, leurs proches devraient consulter pour une "pathologie sévère" (dépression, bipolarité, etc.). 84% des sondés estiment que la part des personnes souffrant d'une pathologie sévère va augmenter dans les prochaines années. La FHP Psy souligne que 56% des répondants n'expriment globalement aucune préférence pour le statut des établissements (public ou privé) s'ils devaient conseiller un proche pour une prise en charge psychiatrique.

Le document revient sur le poids économique de la santé psychique. Il cite notamment une publication de la

Fondation Fondamental qui chiffre le coût annuel de la santé mentale à environ 170 milliards d'euros (Md€) par an (lire notre [article](#)), et distingue trois catégories de charges : 10 Md€ pour l'accompagnement du handicap psychique, 38 Md€ pour la prise en charge des maladies psychiatriques et 126 Md€ de coûts indirects. Le rapport brosse aussi un panorama de l'offre actuelle et de la répartition de l'activité selon les secteurs (privé/public). Il rappelle ainsi que la FHP Psy regroupe près de 200 cliniques, qui ont accueilli en 2022, quelque 120 000 patients, toutes formes de prise en charge confondues, pour 6 millions de journées d'hospitalisation (29% de l'activité de psychiatrie, hors ambulatoire). La capacité des établissements représentés par le syndicat atteint 17 000 lits et places, "soit 17% des capacités d'accueil en France". Sur les prochaines années, le rapport entend ensuite montrer l'existence d'un "enjeu de réponse au besoin croissant [de prise en charge] face aux limites de l'offre et du financement".

Hausse prévue de la part du privé dans l'activité

Les besoins en psychiatrie excèdent largement l'offre, commente le syndicat, et ceux-ci vont continuer à progresser "sous l'effet de la démographie, d'un meilleur diagnostic et d'une prise de conscience plus large de l'importance de la santé mentale, particulièrement pour les pathologies émergentes". Cette dernière expression recouvre notamment, selon la FHP Psy, les troubles anxieux, les troubles de l'alimentation ou encore certains troubles de l'humeur comme la dépression. Par ailleurs, "les modes de prise en charge alternative à l'hospitalisation (ex : médico-social [...], maintien à domicile, ambulatoire...) d'une part et les évolutions des pratiques et des capacités d'autre part vont contribuer à réduire le volume de journées d'hospitalisation en psychiatrie", poursuit le rapport.

Aussi, à l'horizon 2027, il est anticipé "une hausse de l'activité hospitalière pour les pathologies émergentes et une poursuite de la décrue des pathologies au cœur de l'activité historique", telles que "la schizophrénie". En parallèle, les "écarts de dynamiques" entre les secteurs privé et public vont se maintenir, est-il expliqué, amenant à une "hausse progressive de la place du privé" dans l'offre de soins hospitaliers en psychiatrie. Le rapport fournit d'ailleurs plusieurs annexes chiffrées, dont l'une détaille l'évolution de la part public-privé sur 2014-2022. Elle indique que les établissements privés augmentent leur part d'activité (21% des journées en 2014 et 29% des journées en 2022) sur l'ensemble des catégories de diagnostic, "à l'exception de certains troubles (démence, schizophrénie et retard mental) où le recul est toutefois significativement moins marqué que celui du secteur public".

La capacité de réponse de l'offre privée va se heurter au mécanisme d'enveloppe fermée de l'objectif de dépenses qui lui est assigné, déplore le syndicat. Puisque ce financement se fait en enveloppe fermée, la valeur d'une journée d'hospitalisation diminue lorsque l'activité augmente plus vite que l'objectif de dépenses, explique la FHP Psy. L'évolution de l'enveloppe psychiatrie serait pour l'heure de +0,8% chaque année jusque 2027, hors inflation, poursuit-elle. Or l'étude projette une hausse annuelle de 4,7% de l'activité d'hospitalisation psy privée sur la même période, "en écho à la dynamique actuelle". L'écart sur 2022-2027 correspond donc à 3,3 millions de journées de soins qui ne seraient pas financées pour le secteur psychiatrique privé, "soit plus de 50% de l'activité annuelle".

Liens et documents associés

- [Le rapport \[PDF\]](#)

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au
03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>